

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2008-5-6-1

Séance du jeudi 11 décembre 2008

BP 2009 – CADRE DE VIE

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 17 novembre 2008,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- adopte les conclusions du rapport.
- inscrit pour 2009, au titre du rapport « cadre de vie », 1.200.000 € en Autorisation de Programme, 850.000 € en crédits de paiement pour l'investissement, 930.500 € en fonctionnement et 12.500 € en recettes, dont la répartition figure dans le tableau joint (annexe 1 du rapport).
- donne un avis de principe favorable à la poursuite de l'opération, « jachères fleuries » en 2009.
- valide la convention (annexe 3 du rapport) et le cahier des charges (annexe 4 du rapport) relatifs à l'opération « jachères fleuries ».
- donne délégation à la Commission Permanente pour :
 - valider les contrats GERPLAN spécifiques avec les structures intercommunales ayant achevé le document-cadre GERPLAN, après avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie.
 - examiner et valider les conventions avec le CNASEA pour le paiement des contrats agri-environnementaux.

- approuver le paiement des annuités aux agriculteurs sur la base des justificatifs transmis par le CNASEA et/ou la DDAF.
- examiner et valider les projets concourant à la lutte contre la pollution par les produits phytosanitaires après avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie.
- approuver la liste définitive des observateurs météorologiques.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstention